AXIOME ASSOCIES

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél 0 467 158 935
Fax 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION CONTEXT' ART
3, rue Pagezy
34000 MONTPELLIER

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2015

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maurice Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiome associes

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

ASSOCIATION CONTEXT' ART

3, rue Pagezy

34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

AXIOME ASSOCIES

COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34965
215, rue Samuel Morse - Le Triade
Bât 3 - CS 79016 - cedex 2
Tél 0 467 158 935
Fax 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ALÈS 30101
22, rue Maunce Bourdet
L'Atalante - BP 50054 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

PERPIGNAN 66006
23, rue de la Sardane
BP 10640 - cedex
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION CONTEXT' ART
3, rue Pagezy
34 000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CONTEXT'ART tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants figurant dans l'annexe comptable :

- page une : § « autres éléments significatifs de l'exercice » décrivant les conditions de la continuité de l'exploitation et le non renouvellement de conventions de financement ;

- page deux : § « spécificités des comptes annuels d'une couveuse d'entrepreneurs à l'essai » mentionnant les particularités de la comptabilisation des opérations de l'association, la méthode de présentation des opérations réalisées par les entreprises couvées et l'existence d'une provision pour risques;

- page sept : § « Informations complémentaires sur les subventions d'exploitation» précisant l'existence d'une incertitude sur le montant de certaines subventions comptabilisées en produit.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Montpellier, le 15 juin 2016

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Frédéric CARROBE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	2 128	2 128				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	25 538	22 523	3 015	0,70	6 439	1,46
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	730		730	0,17	730	0,17
TOTAL (I)	***28 396***	***24 651***	***3 745***	0,87	***7 169***	1,63
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services	4 500		4 500	1,04	63	0,01
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	9 811		9 811	2,27	12 272	2,79
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					194	0,04
. Personnel						
. Organismes sociaux	260		260	0,06	468	0,11
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	384 902		384 902	89,25	388 498	88,38
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	25 320		25 320	5,87	28 630	6,51
Charges constatées d'avance	2 742		2 742	0,64	2 300	0,52
TOTAL (II)	**427 534**		**427 534**	99,13	**432 424**	98,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***455 931***	***24 651***	***431 280***	100,00	***439 593***	100,00

AXIOME AUDIT Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51 axiome audit

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	46 236	10,72	46 236	10,52
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	2 788	0,65	-5 298	-1,20
Résultat de l'exercice	2 503	0,58	8 086	1,84
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***51 528***	11,95	***49 024***	11,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	90 726	21,04	101 537	23,10
TOTAL (II)	***90 726***	21,04	***101 537***	23,10
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	12 216	2,83	1 202	0,27
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			35	0,01
Fournisseurs et comptes rattachés	24 101	5,59	21 348	4,86
Autres	245 208	56,86	258 198	58,74
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	7 500	1,74	8 250	1,88
TOTAL(IV)	***289 026***	67,02	***289 032***	65,75
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**431 280**	100,00	***439 593***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 51

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

AUDIT axiome 04 67 15 89 51

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	3 175		3 175	100,00	2 335	100,00	840	35,97
Montants nets produits d'expl.	***3 175***		***3 175***	100,00	***2 335***	100,00	***840***	35,97
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			359 063	N/S	351 845	N/S	7 218	2,05
Cotisations			75	2,36	60	2,57	15	25,00
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			0	0,00	18	0,77	-18	-100,00
Reprise sur provisions, dépréciations			2 265	71,34	2 520	107,92	-255	-10,11
Transfert de charges			999	31,46	2 874	123,08	-1 875	-65,23
Sous-total des autres produits d'exploitation			***362 402***	N/S	***357 318***	N/S	***5 084***	1,42
Total des produits d'exploitation (I)			***365 577***	N/S	***359 653***	N/S	***5 924***	1,65
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			312	9,83	265	11,35	47	17,74
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***312***	9,83	***265***	11,35	***47***	17,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			23 194	730,52	25 560	N/S	-2 366	-9,25
Total des produits exceptionnels (IV)			***23 194***	730,52	***25 560***	N/S	***-2 366***	-9,25
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***389 082***	N/S	***385 478***	N/S	***3 604***	0,93
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***389 082***	N/S	***385 478***	N/S	***3 604***	0,93
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			5 732	180,54	7 558	323,88	-1 826	-24,15
Services extérieurs			29 208	919,94	26 825	N/S	2 383	8,88
Autres services extérieurs			46 276	N/S	50 621	N/S	-4 345	-8,57
Impôts, taxes et versements assimilés			6 700	211,02	6 420	274,95	280	4,36
Salaires et traitements			193 932	N/S	178 477	N/S	15 455	8,66
Charges sociales			75 628	N/S	73 437	N/S	2 191	2,98
Autres charges de personnel			2 072	65,28	1 305	55,89	767	58,77
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	3 961	124,76	4 379	187,54	-418	-9,54
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	5 064	159,50	5 747	246,12	-683	-11,87
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges			1	0,04	-1	-100,00
Total des charges d'exploitation (I)	***368 575***	N/S	***354 769***	N/S	***13 806***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	436	13,73	565	24,20	-129	-22,82
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)	***436***	13,73	***565***	24,20	***-129***	-22,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	17 569	553,35	22 058	944,67	-4 489	-20,34
Total des charges exceptionnelles (IV)	***17 569***	553,35	***22 058***	944,67	***-4 489***	-20,34
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***386 579***	N/S	***377 392***	N/S	***9 187***	2,43
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***2 503***	78,83	***8 086***	346,30	***-5 583***	-69,04
TOTAL GENERAL	***389 082***	N/S	***385 478***	N/S	***3 604***	0,93

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

AXIOME AUDIT
axiome audit
Tél. 04 67 15 89 35 - Fax 04 67 15 89 36

ANNEXES

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 431 279,50 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 503,15 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

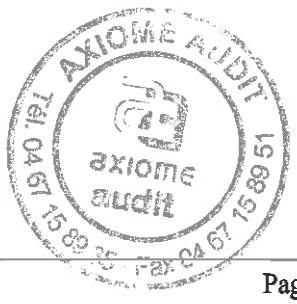
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La continuité de l'exploitation est conditionnée au renouvellement des subventions obtenues en 2015.

Il en résulte que l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée si ces subventions n'étaient pas reconduites.



SPECIFITES DES COMPTES ANNUELS D'UNE COUVEUSE D'ENTREPRENEURS A L'ESSAI

Nous vous rappelons que notre Association exerce principalement une activité de « couveuse » d'entreprise au titre de laquelle elle fournit un soutien aux créateurs d'entreprise dans le domaine artistique et culturel, dans le cadre législatif du « CAPE », Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, institué par la loi pour l'initiative économique n° 2003-721 du 1er Août 2003 et codifié aux articles L.127-1 à L.127-7 du Code du Commerce.

Dans ce cadre, les structures d'appui concernées mettent à la disposition du porteur de projet un appui pédagogique, des moyens logistiques et des conseils personnalisés, et assument dans une certaine mesure la responsabilité technique, financière et juridique des actes afférents à la préparation et à la mise en œuvre de l'activité débutante.

Nos comptes sont présentés dans le respect des textes actuellement en vigueur pour ces activités de Couveuses d'entreprises : en conséquence y figurent à la fois la comptabilité propre de l'Association, et les comptabilités des « entreprises couvées ».

L'Association « couveuse », qui est chargée de la tenue de la comptabilité des « Couvés », intègre donc dans ses comptes les produits et les charges de chacune des entreprises couvées. Le résultat des « Couvés » étant en totalité affecté à la rémunération de l'entrepreneur (sous forme de salaire et charges sociales) à la sortie de la couveuse, il en résulte qu'aucun bénéfice ni aucune perte n'impacte les comptes de l'Association. Les résultats des « Couvés » en cours sont neutralisés par la constitution d'une provision pour charges.

Cependant, les dépenses engagées par les « couvés » ne sont remboursées à ceux-ci que dans la limite des recettes dégagées par leurs propres activités. Il reste donc au 31/12/2015 un montant de 46 254 € de dépenses engagées restées à la charges des « couvés » non sortis du dispositif à cette date.

Les comptes des « Couvés » sont inclus dans le Bilan actif et passif comme suit :

- A l'Actif :
  du compte 46760001 « Entrepreneur à l'essai – Charges de l'exercice» 175 546 € contre 194 397 € en N-1

- Au Passif:
  du compte 46770001 « Entrepreneurs à l'essai – Produits de l'exercice» 175 546 € contre 194 397 € en N-1

Aussi seul le bilan de CONTEXT'ART est impacté par les diverses activités des Couvés, qui sont identifiées dans les divers tableaux ci-après par le terme « Couvés ».

Enfin, nous vous précisons qu'en l'absence de position administrative définitive quant aux modalités d'application de la fiscalité aux activités des Couveuses, le Conseil d'Administration a retenu les options suivantes pour l'établissement de ces comptes annuels :

- constitution d'une provision pour risque de reversement de la TVA collectée par les « Couvés » à concurrence de 58 227 € (calculée seulement pour les « Couvés » sortis au cours des 3 derniers exercices).



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 28 396 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 128			2 128
Immobilisations corporelles	25 788	537	788	25 538
Immobilisations financières	730			730
TOTAL	***28 647***	***537***	***788***	***28 396***

Amortissements et provisions d'actif = 24 651 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 128			2 128
Immobilisations corporelles	19 349	3 961	788	22 523
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***21 477***	***3 961***	***788***	***24 651***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	2 128	2 128	0	1 ans
Installations amenagements	5 395	5 177	218	de 1 à 10 ans
Materie bureau et informatique	17 208	14 411	2 797	de 3 à 4 ans
Mobilier	2 935	2 935	0	5 ans
TOTAL	***27 666***	***24 651***	***3 015***	

Etat des créances = 398 444 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	730		730
Actif circulant & charges d'avance	222 168	222 168	
Actif circulant & charges d'avance « Couvés »	175 546	175 546	
TOTAL	***398 444***	***397 714***	***730***



Produits à recevoir par postes du bilan = 259 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	259
Disponibilités	
TOTAL	*259*

Charges constatées d'avance = 2 742 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

- Charges constatées d'avance 2 742 €
- Charges constatées d'avance « Couvés » 0 €



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 90 726 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	80 247	22 633	25 459	77 421
Provisions pour risques & charges « Couvés »	21 290	13 305	21 290	13 305
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	***101 537***	***35 938***	***46 749***	***90 726***

Etat des dettes = 289 026 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	12 216	12 216		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 054	13 054		
Fournisseurs « Couvés »	11 047	11 047		
Dettes fiscales & sociales	60 982	60 982		
Dettes fiscales & sociales « Couvés »	2 838	2 838		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 843	5 843		
Autres dettes « Couvés »	175 546	175 546		
Produits constatés d'avance	7 500	7 500		
TOTAL	***289 026***	***289 026***		

Charges à payer par postes du bilan = 32 002 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	305
Fournisseurs « Couvés »	11 047
Dettes fiscales & sociales	20 650
Autres dettes	
TOTAL	***32 002***

Produits constatés d'avance = 7 500 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

- Produits constatés d'avance 7 500 €
- Produits constatés d'avance « Couvés » 0 €



Informations complémentaires sur le bilan passif

INFORMATION SUR LES FONDS PROPRES :

- Subvention d'investissement non renouvelable 43 000 €

Il s'agit de subventions perçues par CONTEXT'ART au titre de l'acquisition et de l'installation de matériel permettant l'amélioration des conditions d'acceuil : à défaut de précision sur le renouvellement de ces subventions en cas de renouvellement dudit équipement, ces subventions ne sont pas reprises au compte de résultat, mais sont classées directement en « fonds propres associatifs ».



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 3 175 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 175	100,00 %
TOTAL	***3 175***	***100.00 %***

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Informations complementaires sur les subventions d'exploitation

La plupart des subventions obtenues ne seront définitivement acquises qu'après la production d'un bilan financier et sa validation par le (ou les) organisme(s) financeur(s).

Cette procédure se plaçant par définition après l'arrêté des comptes, la décision du (ou des) financeur(s) n'est pas encore connue à la date de réunion du Conseil d'Administration. Mais celui-ci estimant que les objectifs et les conditions d'attribution sont respectés, a décidé de constater les produits correspondants.

Notamment, une subvention à recevoir à hauteur de 60 000 € correspondant à une demande effectuée en janvier 2015 pour le projet « couveuse d'activité » au titre du Programme Opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 a été constatée mais n'a pas à ce jour obtenu d'accord écrit de la part des services de la Région responsables de ces fonds.



AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°2005-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat, les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Le montant total s'élève à 37 821 € pour cet exercice.

Compte Personnel de Formation

Dans le cadre de la réforme de la Formation Professionnelle continue, loi du 5 Mars 2014, le Compte Personnel de Formation (CPF) prend le relais du DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le CPF sera rattaché à la personne et non plus au contrat de travail : les heures accumulées ne seront plus perdues en cas de changement d'employeur, et les salariés pourront cumuler 150 heures sur le CPF au lieu de 120 heures actuellement sur le DIF.

Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la société. Seules les indemnités de départ en retraite font l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 13 194 € au 31 décembre 2015.

Les hypothèses retenues sont :
- méthode Rétrospective Prorata Temporis
- départ à l'initiative du salarié à 62 ans
- taux d'actualisation : 2 %
- taux de turn-over : faible pour les cadres et les non cadres
- taux de progression des salaires : 2 %
- taux de charges sociales : 40 %

Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 5 732 € sur l'exercice.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 259 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits a recevoir	220
Produits a recevoir « couvés »	39
TOTAL	***259***

Charges constatées d'avance = 2 742 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance	2 742
Charges const.d'avance «Couvés »	0
TOTAL	***2 742***

Charges à payer = 32 002 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn. fact. non parvenues	305
Factures non parvenues « couvés »	11 047
TOTAL	***11 352***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette prov conges à payer	14 425
Personnel autres charges à payer	150
Ch soc dette conges à payer	6 076
Organismes charges à payer	0
TOTAL	***20 651***

Produits constatés d'avance = 7 500 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance	7 500
TOTAL	***7 500***

NOTES RELATIVES AUX ACTIVITES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Ressources de l'organisme liées à la formation professionnelle

Origine des fonds	Montant	%
I Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers		
Entreprises	3 175	
Etat,collectivités locales,établissements publics		
Entreprises VIA FONGECIF, OMA,FAF		
Particuliers		
Sous total I	***3 175***	***0.82 %***
II Ressources provenant des pouvoirs publics		
Instances Européennes	60 050	
Etat	10 750	
Régions	15 000	
Pôle Emploi		
Autres collectivités territoriales	256 100	
Sous total II	***341 900***	***87.87%***
III Autres ressources		
Autres organismes de formation	18 162	
Autres ressources	25 846	
Sous total III	***44 008***	***11.31%***
TOTAL des Ressources liées à la formation	***389 083***	***100 %***



Les ressources liées à la formation professionnelle représentent 100 % du total des produits de l'exercice 2015 de l'association.

Décomposition des actions de formation par finalité

Finalités des actions	Montant	%
Diplômantes (1)		
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)		
Insertion sociale	389 083	100 %
TOTAL	***389 083***	***100 %***

(1) Diplômes nationaux, titres homologués
(2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations

Conventions de ressources publiques affectées

Conventions	Montant initial	Suivi exécution		
		Solde au début de l'Exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde à la fin de l'Exercice
- Accompagnement à la création d'activité et de suivi post création	206 100		206 100	
- Action de « couveuse d'activités » dans le domaine artistique et culturel	110 050		110 050	
- Convention pour la promotion de l'emploi	10 750		10 750	
- Programme Régional d'accompagnement à la création et la transmission d'entreprise	15 000		15 000	
- Ateliers Pôle Emploi				
TOTAL	***341 900***		***341 900***	